



## ► Le CIEFA : la professionnalisation par l'alternance

### Formation de Tuteurs

#### ► Quels objectifs ?

- Professionnaliser le tuteur dans son rôle « d'accompagnant » auprès de jeunes en formation diplômante ou professionnalisante
- Sensibiliser les tuteurs aux enjeux de la formation en alternance, en terme de réussite professionnelle et scolaire
- Permettre aux tuteurs de transmettre leurs compétences
- Donner aux tuteurs les outils leur permettant de manager au quotidien leurs alternants

#### ► Quelles modalités pédagogiques ?

- Apports conceptuels :

Le formateur s'appuie sur sa connaissance des métiers et diplômes préparés par les jeunes et sur les spécificités du contexte dans lequel se déroule l'alternance

- Applications aux situations professionnelles de chaque participant :

Le formateur illustre les concepts théoriques développés dans les séquences de travail par les situations professionnelles vécues par les participants

- Simulations/Mises en situation/Jeux de rôle :

Le formateur met en place des simulations sous forme de jeux de rôle permettant aux participants l'atteinte des objectifs

#### ► Quel contenu ?

##### **Connaissance du jeune et du cadre de l'alternance**

- Les acteurs du dispositif de l'alternance
- Validation de la connaissance du parcours de formation suivi par le jeune en alternance
- Profil et spécificités du public alternant
- Le processus de démotivation et les leviers de la motivation
- Sources d'information disponibles pour développer la connaissance des diplômes poursuivis par les alternants
- Les outils de communication entre les différents acteurs de l'alternance

##### **La mission tutorale et la transmission de son métier**

- La mission tutorale
- Identification du métier préparé et construction d'une carte d'identité du métier
- Mesure des écarts entre le réalisé et l'attendu (activités professionnelles, comportements adoptés, attentes...)
- Elaboration d'un plan d'accompagnement du jeune pour gérer la progression vers le métier préparé

##### **L'accompagnement du jeune en alternance**

- Le management de proximité
- Les différents styles d'encadrement appliqués au tutorat
- La gestion des conflits professionnels
- Les outils d'évaluation et de contrôle

## ► Pour quel public ?

Tout salarié d'entreprise chargé d'encadrer un(e) jeune (du BEP au Bac+5) en :

- contrat d'apprentissage
- contrat de professionnalisation
- période de professionnalisation et ce, quel que soit le Centre de formation partenaire de l'Entreprise.

## ► Quelle durée ?

2 jours

## ► Quelle date ?

Nous consulter

## ► Quel lieu ?

CIEFA (Centre Inter-Entreprises de Formation par Alternance) du Groupe IGS :  
3, rue Pierre Dupont - 75010 Paris - M° Ligne 7 Château-Landon ou Louis Blanc

## ► Quel coût ?

- 240 € HT en inter-entreprise
- en intra-entreprise : nous consulter

## ► Le financement : quel dispositif ?

- OPCA
- DIF
- Plan de formation

Pour les contrats de professionnalisation, l'entreprise peut bénéficier d'une indemnité de 230 € par mois pendant 6 mois, en dédommagement des dépenses liées à l'exercice de la fonction tutorale en entreprise (à valider avec votre OPCA).

## ► Références

**Le CIEFA du groupe IGS a formé plus de 1 000 tuteurs en intra-entreprise ou en inter-entreprise, telles que France Télécom, Monoprix, Total, Sofinco, Generali, Crédipar, Chronopost..., ainsi qu'auprès d'une vingtaine de PME/PMI.**



**Service Relations Entreprises**  
**Elhame NIGRO - 01 40 38 51 04**  
**enigro@groupe-igs.fr**  
**CIEFA, 3 rue Pierre Dupont - 75010 Paris**  
**www.ciefa.com**